

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
MONTÉRÉGIE EST

Rapport financier annuel non consolidé

31 mars 2014

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 - 3
ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS	
Résultats non consolidés	4
Évolution de l'actif net non consolidés	5
Bilan non consolidé	6
Flux de trésorerie non consolidés	7
Notes complémentaires	8 - 21

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST, qui comprennent le bilan non consolidé au 31 mars 2014 et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

FBL S.E.N.C.R.L. ¹

Acton Vale, le 6 juin 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109271

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS

exercice terminé le 31 mars

	2014	2013
Produits		
Subventions gouvernementales (note 3)	5 229 532 \$	5 939 893 \$
Honoraires de gestion	20 000	20 000
Sous-location	48 278	47 179
Intérêts	6 007	2 738
Projets spéciaux	-	6 043
Revenus divers	<u>2 000</u>	<u>2 152</u>
	<u>5 305 817</u>	<u>6 018 005</u>
Charges		
Salaires et charges sociales - Fonctionnement	819 205	839 793
Salaires et charges sociales - Ententes spécifiques et de partenariat	818 228	823 405
Mobilisation et concertation	89 970	-
Jetons de présence aux administrateurs	24 066	29 575
Loyers	233 530	227 861
Assurances	8 631	8 435
Entretien et réparations	29 158	25 835
Fournitures de bureau et impression	19 482	22 368
Location de salles et d'équipements	10 882	8 381
Cotisations et abonnements	1 921	1 833
Représentation et déplacements	76 541	65 115
Frais de réunions	26 127	34 508
Télécommunications	25 795	23 578
Communications et promotion	48 456	81 256
Représentation internationale	-	1 526
Honoraires professionnels	83 868	116 565
Formation	13 484	21 403
Poste et messageries	2 337	3 172
Site internet	12 123	2 145
Activités structurantes	6 268	26 018
Amortissement - Immobilisations corporelles	10 453	22 375
Frais bancaires	<u>3 533</u>	<u>3 670</u>
	<u>2 364 058</u>	<u>2 388 817</u>
Excédent des produits sur les charges avant contribution à des organismes	2 941 759	3 629 188
Contributions à des organismes (note 7)	<u>(2 941 759)</u>	<u>(3 629 188)</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON CONSOLIDÉS

exercice terminé le 31 mars

	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2014	2013
Solde au début	29 547 \$	(29 547) \$	- \$	- \$
Excédent des produits sur les charges	(10 453)	10 453	-	-
Investissement en immobilisations	<u>1 369</u>	<u>(1 369)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>20 463 \$</u></u>	<u><u>(20 463) \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

BILAN NON CONSOLIDÉ

31 mars

	2014	2013
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	3 892 617 \$	2 293 036 \$
Débiteurs (note 8)	112 739	106 976
Apports à recevoir	1 720 373	2 482 872
Frais payés d'avance	<u>64 059</u>	<u>62 815</u>
	5 789 788	4 945 699
Placement, au coût		
1 action de catégorie « A », 100 % des actions votantes et participantes de la filiale FONDS D'AIDE À L'ENTREPRISE DE LA RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE INC.	1	1
Immobilisations corporelles (note 9)	<u>20 463</u>	<u>29 547</u>
	<u>5 810 252</u> \$	<u>4 975 247</u> \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 10)	2 966 654 \$	3 032 608 \$
Apports reportés (note 11)	<u>2 843 598</u>	<u>1 942 639</u>
	<u>5 810 252</u>	<u>4 975 247</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	20 463	29 547
Non affecté	<u>(20 463)</u>	<u>(29 547)</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>5 810 252</u> \$	<u>4 975 247</u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS

exercice terminé le 31 mars

	2014	2013
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$
Ajustement pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	<u>10 453</u>	<u>22 375</u>
	10 453	22 375
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(5 763)	(7 496)
Frais payés d'avance	(1 244)	(43 258)
Apports à recevoir	762 499	(101 678)
Créditeurs	<u>(65 954)</u>	<u>(533 324)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>699 991</u>	<u>(663 381)</u>
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 369)	(3 138)
Apports reportés	<u>900 959</u>	<u>605 427</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>899 590</u>	<u>602 289</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	1 599 581	(61 092)
Encaisse au début	<u>2 293 036</u>	<u>2 354 128</u>
Encaisse à la fin	<u>3 892 617</u> \$	<u>2 293 036</u> \$

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur le Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers locaux et régionaux, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au Ministère sur le Développement de la région. Le gouvernement du Québec lui a confié la gestion du Fonds de Développement Régional (FDR). L'organisme administre le Forum Jeunesse Montérégie Est (FJME), qui a pour mission de favoriser la représentation des jeunes en région, d'encourager et de maintenir la concertation des représentants jeunes en région avec les partenaires locaux et régionaux et d'exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse. De plus, l'organisme gère le Fonds Régional d'Investissement Jeunesse (FRIJ), affecté au financement d'actions jeunesse structurantes et/ou de projets locaux et régionaux qui répondent aux orientations de la stratégie d'actions jeunesse 2009-2014 et qui s'inscrivent dans le cadre des priorités établies par le forum.

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés - Comptabilité (NCOSBL) en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers non consolidés, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations portent sur :

- la dépréciation des actifs
- la durée de vie utile des immobilisations corporelles

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût après amortissement. Cependant, si ces instruments découlent d'opérations entre apparentés, ils sont évalués initialement à la valeur comptable ou à la valeur d'échange si certaines conditions sont remplies. Si la juste valeur est impossible à déterminer lors de l'évaluation initiale, cette évaluation est effectuée au coût.

Le coût après amortissement correspond au montant de l'évaluation initiale diminué des pertes de valeur, diminué des versements de capital et diminué ou augmenté de l'amortissement linéaire de l'écart entre le montant de l'évaluation initiale et la valeur nominale sur la durée de l'instrument financier.

Les coûts de transaction reliés aux instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont ajoutés ou soustraits de la valeur comptable des instruments financiers et sont, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, amortis linéairement sur la durée des instruments.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Un actif financier est soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. La perte de valeur, s'il y a lieu, est comptabilisée à l'état des résultats. Une reprise de perte de valeur est possible jusqu'à concurrence de la perte de valeur comptabilisée antérieurement et cette reprise est comptabilisée à l'état des résultats.

Comptabilisation des apports

Les apports, incluant les subventions gouvernementales, sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés selon la méthode du report à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Comptabilisation des produits

Les produits tirés de la prestation de services d'honoraires de gestion sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les produits de sous-location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des ententes et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les revenus provenant des projets spéciaux sont comptabilisés aux livres au moment où le projet spécial a eu lieu et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et aux périodes indiquées ci-dessous :

Mobilier et agencements	5 ans
Équipement informatique	3 ans

Les immobilisations corporelles sont réduites à leur valeur résiduelle si elles n'ont plus aucun potentiel de service à long terme.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 3. SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

	2014	2013
Fonds de Développement Régional et Partenaires		
Fonctionnement - CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST	1 004 325 \$	1 986 974 \$
Femmes et développement régional	25 659	21 550
Culture	127 066	88 084
Immigration	39 740	49 602
Tourisme	15 535	14 811
Innovation	60 000	94 000
Exportation	50 000	100 180
Bioalimentaire	70 000	115 811
Réussite scolaire	48 715	43 962
Forum Jeunesse de la Montérégie Est	58 053	68 053
AJS Participation citoyenne	25 000	4 835
Course Montérégie Est	-	27 476
CRRNT	23 200	-
Mentorat d'affaires	35 000	45 000
Fonds Régional d'Investissement Jeunesse	10 000	25 000
Aînés	39 855	55 000
Économie sociale	55 339	43 011
Saines habitudes de vie	2 410	51 083
Solidarité et inclusion sociale	8 802	-
Loisirs et sports	60 202	73 468
Montérégiennes	-	19 603
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire		
Économie sociale	50 000	50 000
Montérégiennes	-	12 494
AJS / Participation citoyenne	3 000	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale		
Économie sociale	5 553	-
Secrétariat aux aînés		
Aînés	60 253	179 625
Emploi-Québec (Fonds québécois d'initiatives sociales)		
Solidarité Inclusion sociale	146 059	87 643
Secrétariat à la jeunesse		
Engagement jeunesse	60 793	80 327
Forum Jeunesse Montérégie Est, fonctionnement	210 312	192 831
Fonds Régional d'Investissement Jeunesse	830 369	499 184
Actions jeunesse structurantes (FRIJ)	119 236	94 043
Ministère de la Culture et des Communications		
Femmes et développement régional	36 160	15 250
Culture	75 650	30 000
Condition féminine	-	20 774

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 3. SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES (SUITE)

	2014	2013
Ministère des Ressources naturelles		
CRRNT	287 054	407 608
PMVRMF - Volet II	-	545 308
Ministère des Transports		
VHR	-	48 072
Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur		
Culture et identité	-	6 000
Fonds Régional d'Investissement Jeunesse		
Saines habitudes de vie	-	95 000
Course Montérégie Est	-	25 000
Culture	-	10 000
Économie sociale	10 000	10 000
Municipalités régionales de comté		
Route du Richelieu	35 772	-
Transport collectif	-	2 500
Immigration	-	6 000
AJS Participation citoyenne	39 000	3 000
Réunir-Réussir		
Réussite scolaire	1 111 328	158 061
Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles		
Immigration	32 208	55 000
Conférence Régionale des Élus - Partenaires		
Montérégiennes	-	16 521
PAG - Volet cour d'école	123 621	139 777
Québec en forme		
PAG - Volet cour d'école	105 343	73 563
PAG - Volet milieu de garde	63 920	74 481
Communauté métropolitaine de Montréal		
Montérégiennes	-	44 328
Expansion PME Montérégie Est		
Saines habitudes de vie	-	30 000
CSSS Pierre-De Saurel		
Réussite scolaire	45 000	-
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe		
Réussite scolaire	20 000	-
	5 229 532	5 939 893
	\$	\$

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 4. FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

En vertu de l'entente entre l'organisme et le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, une enveloppe financière est dévolue annuellement à l'organisme afin de pourvoir au Fonds de Développement Régional. Au 31 mars 2014, le montant de l'enveloppe du Fonds de Développement Régional non utilisé dans les exercices antérieurs s'élève à 1 374 012 \$ (2 347 012 \$ en 2013). De ce montant, au 31 mars 2014, 908 381 \$ a été engagé et comptabilisé dans les apports à recevoir.

NOTE 5. FORUM JEUNESSE MONTÉRÉGIE EST

	2014	2013
Produits		
Subventions gouvernementales provinciales	268 365 \$	260 884 \$
Intérêts	319	125
Autres	<u>11 239</u>	<u>-</u>
	<u>279 923</u>	<u>261 009</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	228 456	211 629
Formation	874	504
Charges locatives	23 053	19 799
Entretien et réparations	3 579	2 583
Publicité et promotion	2 343	1 011
Fournitures de bureau	1 600	2 375
Location d'équipements	1 722	1 257
Représentation et déplacements	7 446	7 197
Site internet	635	247
Télécommunications	4 337	3 760
Poste et messagerie	231	170
Honoraires professionnels	1 398	6 397
Projets spéciaux	1 137	1 763
Frais de réunions	1 548	1 325
Frais bancaires	732	684
Divers	<u>832</u>	<u>308</u>
	<u>279 923</u>	<u>261 009</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 6. FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Produits		
Subventions gouvernementales provinciales	1 011 233 \$	660 236 \$
Autres	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
	<u>1 013 233</u>	<u>662 236</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	127 695	73 264
Formation	1 743	6 375
Location d'équipements	2 365	-
Frais de réunions	6 698	3 334
Poste et messagerie	397	258
Représentation et déplacements	12 248	4 126
Site internet	9 572	630
Honoraires professionnels	16 381	25 394
Communications et promotion	11 001	23 720
Télécommunications	1 530	1 327
Fournitures de bureau	5 726	3 966
Cotisations et abonnements	50	-
Frais de bureau	-	3 993
Activités structurantes	-	3 186
Financement de projets	814 997	512 584
Divers	<u>2 830</u>	<u>79</u>
	<u>1 013 233</u>	<u>662 236</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 7. CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES

	2014	2013
Fonds de Développement Régional et Partenaires		
Projets subventionnés	261 889 \$	822 478 \$
Ententes administratives et spécifiques		
Femmes et développement régional	27 500	30 500
Culture	154 667	96 035
Formation externe	6 067	-
Innovation	65 000	94 000
Exportation	60 000	120 180
Bioalimentaire	75 000	115 811
Réussite scolaire	878 970	80 502
Frais coordination	7 131	-
Mentorat d'affaires	35 000	45 000
Aînés	25 108	167 462
Engagement jeunesse	4 846	-
PMVRMF - Volet II	-	502 643
CRRNT	34 905	230 258
Charte de développement durable	-	12 015
Entente Maine et Loire	1 319	35 205
Solidarité et inclusion sociale	57 463	-
Immigration	36 928	30 435
Fonds vert	153	290
Tourisme	12 535	1 500
Route du Richelieu	35 772	-
Saines habitudes de vie	-	135 239
Montérégiennes	-	92 835
Économie sociale	36 810	5 505
PAG - Volet milieu de garde	63 920	74 481
PAG - Volet cour d'école	187 562	168 409
Loisirs et Sports	58 217	73 468
Transport collectif	-	2 200
Forum Jeunesse Montérégie Est	-	68 053
AJS Participation citoyenne	-	25 000
Autres projets structurants	-	100 500
	<u>2 126 762</u>	3 130 004
Fonds Régional d'Investissement Jeunesse		
Projets subventionnés	<u>814 997</u>	499 184
	<u><u>2 941 759 \$</u></u>	<u><u>3 629 188 \$</u></u>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 8. DÉBITEURS

	2014	2013
Honoraires de gestion	20 000 \$	20 000 \$
Sous-location	24 675	23 333
Taxes à la consommation	63 041	61 883
Autres	<u>5 023</u>	<u>1 760</u>
	<u><u>112 739 \$</u></u>	<u><u>106 976 \$</u></u>

NOTE 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2014	2013
Mobilier et agencements	92 805 \$	80 247 \$	12 558 \$	19 686 \$
Équipement informatique	<u>94 331</u>	<u>86 426</u>	<u>7 905</u>	<u>9 861</u>
	<u><u>187 136 \$</u></u>	<u><u>166 673 \$</u></u>	<u><u>20 463 \$</u></u>	<u><u>29 547 \$</u></u>

NOTE 10. CRÉDITEURS

	2014	2013
Comptes fournisseurs	58 152 \$	154 219 \$
Frais courus	-	4 435
Salaires et vacances	35 474	28 125
Retenues à la source et charges sociales	18 638	28 246
Contributions à des organismes	<u>2 854 390</u>	<u>2 817 583</u>
	<u><u>2 966 654 \$</u></u>	<u><u>3 032 608 \$</u></u>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 11. APPORT REPORTÉS

Le tableau suivant présente les variations des apports reportés :

	2014	2013
Fonds de Développement Régional		
Aînés		
Solde au début	- \$	- \$
Montant constaté aux résultats	(39 855)	-
Montant encaissé	<u>55 000</u>	-
Solde à la fin	<u>15 145</u>	-
Immigration		
Solde au début	6 644	1 246
Montant constaté aux résultats	(39 741)	(49 602)
Montant encaissé	<u>64 553</u>	<u>55 000</u>
Solde à la fin	<u>31 456</u>	<u>6 644</u>
Femmes et développement régional		
Solde au début	20 450	-
Montant constaté aux résultats	(25 659)	(21 550)
Montant encaissé	<u>56 159</u>	<u>42 000</u>
Solde à la fin	<u>50 950</u>	<u>20 450</u>
Culture		
Solde au début	94 092	43 743
Montant constaté aux résultats	(133 208)	(88 084)
Montant encaissé	<u>48 049</u>	<u>138 433</u>
Solde à la fin	<u>8 933</u>	<u>94 092</u>
Exportation		
Solde au début	50 400	44 580
Montant constaté aux résultats	(50 000)	(100 180)
Montant encaissé	<u>50 000</u>	<u>106 000</u>
Solde à la fin	<u>50 400</u>	<u>50 400</u>
Saines habitudes de vie		
Solde au début	13 016	24 099
Montant constaté aux résultats	(2 410)	(51 083)
Montant encaissé	<u>6 075</u>	<u>40 000</u>
Solde à la fin	<u>16 681</u>	<u>13 016</u>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 11. APPORT REPORTÉS (SUITE)

	2014	2013
Tourisme		
Solde au début	-	-
Montant constaté aux résultats	(15 535)	-
Montant encaissé	<u>60 000</u>	-
Solde à la fin	<u>44 465</u>	-
Économie sociale		
Solde au début	51 861	5 373
Montant constaté aux résultats	(55 339)	(43 011)
Montant encaissé	<u>51 250</u>	<u>89 499</u>
Solde à la fin	<u>47 772</u>	<u>51 861</u>
Course Montérégie Est		
Solde au début	1 765	1 765
Montant constaté aux résultats	-	(27 476)
Montant encaissé	<u>-</u>	<u>27 476</u>
Solde à la fin	<u>1 765</u>	<u>1 765</u>
Bioalimentaire		
Solde au début	-	5 811
Montant constaté aux résultats	(40 000)	(115 811)
Montant encaissé	<u>40 000</u>	<u>110 000</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>
Secrétariat aux Aînés		
Aînés		
Solde au début	81 716	142 341
Montant constaté aux résultats	(60 253)	(179 625)
Montant encaissé	<u>35 145</u>	<u>119 000</u>
Solde à la fin	<u>56 608</u>	<u>81 716</u>
Secrétariat à la jeunesse		
Fonds Régional d'Investissement Jeunesse		
Solde au début	258 844	205 339
Montant constaté aux résultats	(702 769)	(580 376)
Montant encaissé	<u>620 525</u>	<u>633 881</u>
Solde à la fin	<u>176 600</u>	<u>258 844</u>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 11. APPORT REPORTÉS (SUITE)

	2014	2013
Engagement jeunesse		
Solde au début	-	862
Montant constaté aux résultats	(60 793)	(80 327)
Montant encaissé	<u>68 210</u>	<u>79 465</u>
Solde à la fin	<u>7 417</u>	-
Actions jeunesse structurantes - 1		
Solde au début	21 682	21 682
Montant constaté aux résultats	(21 682)	-
Montant encaissé	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>21 682</u>
Actions jeunesse structurantes - Condition féminine		
Solde au début	87 149	100 000
Montant constaté aux résultats	(77 908)	(12 851)
Montant encaissé	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>9 241</u>	<u>87 149</u>
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine		
Femmes et développement régional		
Solde au début	26 750	-
Montant constaté aux résultats	(26 160)	(15 250)
Montant encaissé	<u>48 000</u>	<u>42 000</u>
Solde à la fin	<u>48 590</u>	<u>26 750</u>
Culture		
Solde au début	69 050	99 050
Montant constaté aux résultats	(75 650)	(30 000)
Montant encaissé	<u>6 600</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>69 050</u>
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune		
CRRNT		
Solde au début	155 160	129 292
Montant constaté aux résultats	(262 986)	(407 606)
Montant encaissé	<u>443 315</u>	<u>433 474</u>
Solde à la fin	<u>335 489</u>	<u>155 160</u>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 11. APPORT REPORTÉS (SUITE)

	2014	2013
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire		
Montérégiennes		
Solde au début	-	15 769
Montant constaté aux résultats	-	(30 263)
Montant encaissé	<u>2 000</u>	<u>14 494</u>
Solde à la fin	<u>2 000</u>	<u>-</u>
Emploi Québec (Fonds québécois d'initiatives sociales)		
Solidarité Inclusion sociale		
Solde au début	574 753	32 488
Montant constaté aux résultats	(146 059)	(87 643)
Montant encaissé	<u>1 308 844</u>	<u>629 908</u>
Solde à la fin	<u>1 737 538</u>	<u>574 753</u>
Réunir - Réussir		
Réussite scolaire		
Solde au début	187 119	31 738
Montant constaté aux résultats	(1 121 187)	(168 161)
Montant encaissé	<u>1 025 931</u>	<u>323 542</u>
Solde à la fin	<u>91 863</u>	<u>187 119</u>
Fond Régional d'Investissement Jeunesse		
Fonds Régional d'Investissement Jeunesse		
Solde au début	176 756	181 692
Montant constaté aux résultats	(143 114)	(14 571)
Montant encaissé	<u>5 942</u>	<u>9 635</u>
Solde à la fin	<u>39 584</u>	<u>176 756</u>
Économie sociale		
Solde au début	10 000	-
Montant constaté aux résultats	(10 000)	(10 000)
Montant encaissé	<u>-</u>	<u>20 000</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>10 000</u>
Égalité		
Solde au début	-	-
Montant constaté aux résultats	(10 000)	-
Montant encaissé	<u>63 000</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>53 000</u>	<u>-</u>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 11. APPORT REPORTÉS (SUITE)

	2014	2013
Québec en forme		
PAG - Volet cour d'école		
Solde au début	52 437	-
Montant constaté aux résultats	(129 412)	(73 563)
Montant encaissé	84 000	126 000
Solde à la fin	7 025	52 437
PAG - Volet milieu de garde		
Solde au début	1 519	-
Montant constaté aux résultats	(63 920)	(74 483)
Montant encaissé	72 000	76 002
Solde à la fin	9 599	1 519
Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur		
Coop décentralisée et Écoentreprises		
Solde au début	1 476	-
Montant encaissé	-	1 476
Solde à la fin	1 476	1 476
	2 843 598 \$	1 942 639 \$

NOTE 12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues dans le cours normal des activités par l'organisme avec des apparentés :

	2014	2013
Charges		
Jetons de présences aux administrateurs	24 066 \$	29 575 \$

Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS MONTÉRÉGIE EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

NOTE 13. RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme a comptabilisé des apports à recevoir dans ses actifs financiers à court terme. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont la réception finale est raisonnablement assurée. Au 31 mars 2014, deux subventionnaires représentent 92 % des apports à recevoir (un subventionnaire représentait 85 % en 2013). Ces derniers respectent les conditions fixées entre les parties relativement au paiement de sa subvention.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé au risque de liquidité par rapport à l'ensemble de ses passifs financier.

NOTE 14. ENGAGEMENTS

L'organisme est locataire de locaux en vertu de baux venant à échéance entre juin 2015 et décembre 2016. Les loyers minimums futurs totalisent 430 775 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

2015	189 498 \$
2016	153 869
2017	<u>87 408</u>
	<u><u>430 775 \$</u></u>